

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

de révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté Municipal N° 27-2019 du 6 Novembre 2019, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil Municipal se prononcera par délibération motivée sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

M. Jacky ROY est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif.

L'enquête publique se déroulera du Mardi 3 Décembre 2019 au Vendredi 3 Janvier 2020 inclus soit 32 jours.

Le dossier complet est consultable, sous format papier, en Mairie aux jours et horaires suivants (hors jours fériés) :

- Mardi 3 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Jeudi 5 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Mardi 10 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Jeudi 12 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Mardi 17 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Jeudi 19 Décembre 2019 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 19 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Mardi 24 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Jeudi 26 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Mardi 31 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Jeudi 2 Janvier 2020 de 13h30 à 17h00
- Vendredi 3 Janvier 2020 de 13h30 à 17h00

Le dossier est également consultable, sous format numérique, pendant toute la durée de l'enquête publique : Sur le site internet de la Commune :

www.sainte-agnes.fr

M. Jacky ROY, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en Mairie, lors de ses permanences, pour recevoir toutes observations aux jours et horaires suivants :

- Mardi 3 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Jeudi 12 Décembre 2019 de 13h30 à 17h00
- Jeudi 19 Décembre 2019 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 3 Janvier 2020 de 13h30 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public sur le projet de révision du PLU pourront être consignées sur le registre de l'enquête publique déposé :

- Par courrier à l'adresse suivante : Mairie – 294 chemin de la Mairie – 38190 SAINTE-AGNES

En indiquant l'objet « Enquête publique – révision du PLU » et « A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur »

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie@sainte-agnes.fr en indiquant dans l'objet « Enquête publique - révision du PLU » et « A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur »
 - Par voie orale auprès du commissaire enquêteur au cours de ses permanences.

Les informations environnementales sont contenues dans le rapport de présentation.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête

Le public pourra consulter sur le site de la Commune, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant 1 mois après la remise du rapport.

La personne responsable du projet est le Maire de SAINTE -AGNES, M. Alain RIMET auprès duquel les informations peuvent-être demandées en Mairie.

Le présent avis sera publié dans deux journaux d'annonces légales (TERRE DAUPHINOISE et LE DAUPHINE) et affiché sur le panneau d'affichage municipal situé à l'extérieur de la Mairie, sur l'ensemble des panneaux d'information existants répartis sur le territoire communal ainsi que le site internet de la Commune.

Le 6 Novembre 2019
Monsieur le Maire
Alain RIMET